

Avis n° 2024/02
relatif à l'accréditation
de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Établissement / École

Nom :	École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen
Sigle :	ENSICAEN
Type :	Public, sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur
Académie :	Caen
Site de l'école :	Caen, Caligny

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2021/04-04

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie HP (Renouvellement hors-périodique) :
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen, spécialité Génie industriel, en formation continue, en partenariat avec l'ITII Normandie, sur le site de Caen

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen ;
- Vu le rapport établi par Fernando LEAL-CALDERON (membre de la CTI et rapporteur principal), Marc ALOCHET (expert auprès de la CTI et co-rapporteur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 13 février 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	de	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen, spécialité Génie industriel , en partenariat avec l'ITII Normandie, sur le site de Caen	Formation continue		2024	2026-2027	maximale

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Finaliser la mise en place de la démarche qualité ;

- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Pour la spécialité Génie industriel

- Préciser le syllabus en détaillant davantage le contenu des modules, les prérequis et les modalités d'évaluation ;
- Réduire le taux d'échec des élèves lié à l'absence de validation du niveau d'anglais en renforçant la préparation à l'obtention du niveau B1 en anglais, et favoriser l'exposition à la culture internationale ;
- Analyser le ratio présentiel/distanciel du programme de remise à niveau pour améliorer son acceptabilité par les stagiaires ;
- Examiner l'ouverture de la voie de formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) en s'appuyant sur une étude d'opportunité analysant l'offre régionale et tenant compte de l'impact pédagogique et des ressources du CFA ;
- Accroître la participation aux enquêtes d'évaluation des enseignements ;
- Envisager une approche "génie de production" pour le programme, intégrant toutes les dimensions d'un système industriel avec une perspective systémique.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au(x) diplôme(s) suivant(s) :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen, spécialité Génie industriel	2024	2026-2027

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 13 février 2024.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 12 mars 2024.



La présidente
Elisabeth Crépon